

COMITÉ DE PARENTS

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le lundi 6 octobre 2014 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

PRÉSENCES :

Représentantes, Représentants

Fréderrick Boulianne	Adrien-Gamache
Nathalie Kléber	André-Laurendeau
Louise Lalumière	Antoine-Brossard
Betty Jansen	Armand-Racicot
	Bel-Essor
	Bourgeois-Champagnat
Binah Looky	Carillon
Jean-Luc Lafleur	Charles-Bruneau
Nancy Bernier	Charles-Le Moyne
Ida Francoeur	Christ-Roi
Nicola Grenon	Christ-Roi
Yannick Cyr	Curé-Lequin
Nathalie Kléber	D'Iberville
Joseph Diémé	D'Iberville
	De La Mosaïque
Karine Maiuro	De Maricourt
	De Normandie
	Des Mille-fleurs
Danielle Latour	Des Quatre-Saisons
Valérie Plourde	Des Quatre-Saisons
Valérie St-Laurent	Des Saints-Anges
Catherine Sauvé	Du Jardin-Bienville
Isabelle Gélinas	Du Tournesol
Serge Lefebvre	Du Vent-Nouveau
	École Des Petits-Explorateurs
Éric Boutin	École internationale Lucille-Teasdale
Bruno Marcoux	École secondaire Saint-Edmond
	École spécialisée Des Remparts
Mathieu Tremblay	Félix-Leclerc
Alexandre Paradis	Gaétan-Boucher
Francis Généreux	Gentilly
Maryse Villeneuve	George-Étienne-Cartier
Éric Richer	Georges-P.-Vanier
	Gérard-Filion
Danielle Volcy	Guillaume-Vignal
Denis Gagnon	Hubert-Perron
Hélène Garon	Internationale Greenfield Park
Stéphane Lambert	Jacques-Ouellette
Jean Villeneuve	Jacques-Rousseau
Monia Audy	Joseph-De Sérigny

**Représentantes,
Représentants**

Nathalie Dupuis	Lajeunesse
Danley Dubuisson	Laurent-Benoît
Josiane Guindon	Lionel-Groulx
	Marie-Victorin (Brossard)
	Marie-Victorin (Longueuil)
Joëlle Morin	Maurice-L.-Duplessis
David Paulin	Maurice-L.-Duplessis
Normande Caron	Mgr-A.-M.-Parent
	Monseigneur Forget
	Nouvelle école de Brossard
Luc Carmel	Paul-Chagnon
	Paul-De Maricourt
Julie Lessard	Pierre-D'Iberville
Carole Ouellet	Pierre-Laporte
	Préville
Chantal Lussier	Rabeau
El Rhalia Saïdi	Sainte-Claire (Brossard)
Olivier Bourreau	Sainte-Claire (Longueuil)
Éric Gendron	Saint-Jean-Baptiste
	Saint-Joseph
	Saint-Jude
Pascal Richard	Saint-Laurent
Marie-Claude Morin	Saint-Romain
Christian Larouche	Samuel-De Champlain
	Secondaire l'Agora
Patrick Desmarais	Tourterelle
Alain Riendeau	Représentant du Comité ÉHDAA 2014-2015

Participant : Sylvie Caron Directrice générale adjointe CSMV

Invités : Lucie Désilets Présidente, CSMV
Francine Chabot Commissaire Circonscription 16

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, monsieur Jean-Luc Lafleur, président sortant, déclare ouverte la présente assemblée; il est 19 h 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro **CP-AGA-970-07-10**

Il est proposé par monsieur Stéphane Lambert d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. MOT DE LA PRÉSIDENTE MADAME LUCIE DÉSILETS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Madame Lucie Désilets, présidente du Conseil des commissaires, s'adresse aux membres du Comité de parents. Elle souhaite spécialement la bienvenue aux nouveaux membres du Comité de parents. En son nom et au nom des membres du Conseil des commissaires, elle les félicite et les remercie pour leur implication ainsi que pour tout le temps, les efforts et l'énergie qu'ils investissent dans la structure du monde scolaire. Elle les informe qu'il y a de nouveaux dossiers chaque année et que les membres du Comité seront consultés sur plusieurs de ces dossiers. Elle précise que leur rôle est très important afin que les commissaires puissent avoir la vision des parents à l'intérieur des écoles. Elle les remercie d'être les représentants des milieux école et d'en être les porte-paroles. Le rôle de représentant au Comité implique un retour vers les milieux afin de recueillir les opinions des parents. Cette démarche est importante pour la consultation et est préalable à la décision du Conseil des commissaires.

Madame Désilets souligne l'importance du rôle des commissaires parents qui est un lien privilégié entre le Comité de parents et le Conseil des commissaires, permettant de faire valoir au sein du Conseil des commissaires les besoins et préoccupations des parents et d'apporter aux membres du Comité de parents l'information et les explications relatives aux décisions et orientations prises par l'ensemble des commissaires. Les commissaires parents sont présents à toutes les rencontres du Conseil des commissaires. Le rôle des commissaires parents est donc un rôle-clé dans la structure de la Commission scolaire. Madame Désilets souhaite que ces derniers soient impliqués et présents dans leur milieu respectif.

Madame Désilets remercie madame Valérie St-Laurent et monsieur Jacques Seminario, commissaires-parents pour l'année 2013-2014. Leur apport et la qualité de leurs opinions ont été très appréciés.

Elle souhaite bonne chance à celles et ceux qui se présenteront à un poste à l'exécutif du Comité de parents.

Enfin, elle offre ses vœux de bonne chance et une bonne année scolaire 2014-2015 aux membres du Comité de parents.

Monsieur Jean-Luc Lafleur a tenu à remercier chaleureusement madame Désilets pour la grand qualité d'écoute du Conseil des commissaires par rapport au Comité de parents.

4. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Sylvie Caron souhaite la bienvenue à tous au nom des membres de la Direction générale. Elle souligne que c'est sa première année comme représentante de la Direction générale au Comité de parents et assure les parents présents de son entière collaboration et de son dévouement. Elle indique qu'elle sera à l'écoute de leurs questionnements, de leurs demandes, de leurs opinions, dans un esprit de respect, de collaboration et en toute transparence. Elle assure à tous qu'elle sera la personne ressource pour tout sujet d'ordre collectif.

Elle remercie les membres pour leur implication et mentionne que c'est un privilège d'avoir des membres aussi soucieux et dévoués au sein de la CSMV et pour le temps accordé à ce comité.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Luc Lafleur, président sortant, s'adresse aux membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il les remercie et souligne l'importance de leur implication au sein de la commission scolaire. Il souhaite qu'ils soient des représentants actifs au sein du Comité.

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est préposé par madame Nathalie Kléber que le procès-verbal soit adopté en modifiant l'item 2 *Représentant à la Fédération du comité central de parents par Fédération du comité de parents du Québec.*

6. RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS

6.1 DÉSIGNATION PAR RÉOLUTION DES PARENTES MEMBRES DU CCSEHDAA

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) est notamment constitué de parents de ces élèves, tel que prévu à l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le nombre de parents siégeant à ce comité a été déterminé à 18, par le Conseil des commissaires conformément à l'article 186 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT qu'il revient au Comité de parents de désigner les 18 parents membres du CCSEHDAA et de déterminer la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale des parents des élèves HDAA, tenue le 1^{er} octobre 2014, une liste de candidats intéressés à siéger au CCSEHDAA a été créée;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents est, quant à lui, composé notamment d'un représentant du CCSEHDAA;

CONSIDÉRANT que le CCSEHDAA a alors procédé à l'élection de ce représentant;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Lalumière :

- 1° de DÉSIGNER les parents suivants pour siéger au CCSEHDAA de la CSMV :
Julie Desrosiers, Michel Rocheleau, Lyne Loiselle, Alain Riendeau, Annie Clermont, Isabelle Deslandes, Anne-Marie Cardinal, Nadia Belkhamifa, Johanne Daudier, Sylvain Lemieux, Frédéric Bourget et Stéphane Ricci;
- 2° de DÉTERMINER que la durée de leur mandat sera d'une année.

6.2 PRÉSENTATION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents PRENDRE ACTE de l'**élection** de monsieur **Alain Riendeau** au poste de représentant du CCSEHDAA pour siéger au Comité de parents.

7. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS

Avant d'expliquer la procédure d'élections, monsieur Jean-Luc Lafleur demande à chacun des parents de se présenter brièvement.

Madame Caron rappelle aux membres du Comité les règles du vote.

Elle souligne que les représentants ainsi que les substituts, en l'absence du représentant, ont le droit de vote.

Résolution numéro CP-AGA-971-07-10

Madame Valérie St-Laurent propose l'adoption.

Adoptée à l'unanimité

8. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Résolution numéro CP-AGA-972-07-10

Monsieur Serge Lefebvre propose madame Sylvie Caron comme présidente de l'élection.

Adoptée à l'unanimité

Suite à l'adoption de la résolution portant sur l'amendement à la procédure d'élections adoptée le 9 juin 2009 et portant le numéro **CP-909-06-09**, la présidence de l'élection sera assurée par madame Sylvie Caron, représentant la Commission scolaire Marie-Victorin.

8.1 NOMINATION DE DEUX SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS

Résolution numéro CP-AGA-973-07-10

Madame Ida Francoeur propose mesdames **Lucie Désilets**, présidente du Conseil et **Francine Chabot**, commissaire, à titre de scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

8.2 DESCRIPTION DES POSTES À L'EXÉCUTIF

Madame Sylvie Caron décrit les différents postes composant l'exécutif du Comité de parents et mentionne que le mandat est d'une durée d'un an.

8.3 MISE EN CANDIDATURE

Le président d'élections informe les membres que les mises en candidature se feront à l'appel de chacun des postes à combler.

8.4 PRÉSENTATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES À POSER LEUR CANDIDATURE

La présidente d'élections informe les membres que les personnes intéressées à poser leur candidature se présenteront à l'appel de chacun des postes à combler. Si plus d'un candidat se présente, les membres seront invités à se prononcer dans l'ordre inverse de leur mise en candidature.

9. ÉLECTIONS

9.1 Présidente ou président

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de présidente ou président.

Résolution numéro **CP-AGA-974-07-10**

Madame **Valérie St-Laurent** propose monsieur **Jean-Luc Lafleur**.

Monsieur **Jean-Luc Lafleur** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Alain Riendeau** propose monsieur **Éric Richer**.

Monsieur **Éric Richer** refuse sa mise en candidature.

La présente d'élection déclare monsieur **Jean-Luc Lafleur élu** au poste de **président** du Comité de parents.

9.2 Vice-présidente ou vice-président

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de vice-présidente ou vice-président.

Résolution numéro **CP-AGA-975-07-10**

Madame **Ida Francoeur** propose monsieur **Éric Richer**.

Monsieur **Éric Richer** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **vice-président** du Comité de parents.

9.3 Trésorier

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de trésorier.

Résolution numéro **CP-AGA-976-07-10**

Madame **Valérie St-Laurent** propose monsieur **Bruno Marcoux**.

Monsieur **Bruno Marcoux** refuse sa mise en candidature.

Monsieur **Alain Riendeau** propose monsieur **Éric Boutin**.

Monsieur **Éric Boutin** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **trésorier** du Comité de parents.

9.4 Secrétaire exécutif

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de secrétaire exécutif.

Résolution numéro **CP-AGA-977-07-10**

Madame **Nathalie Dupuis** propose et accepte sa mise en candidature.

Madame **Maryse Villeneuve** propose madame **Nathalie Kléber**.

Madame **Nathalie Kléber** refuse sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare madame **Nathalie Dupuis élue** au poste de **secrétaire exécutif**.

9.5 Parent commissaire au primaire

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent au primaire.

Résolution numéro **CP-AGA-978-07-10**

Monsieur **Serge Lefebvre** propose madame **Valérie St-Laurent**.

Madame **Valérie St-Laurent** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élection déclare madame **Valérie St-Laurent élue** au poste de **commissaire parent au primaire**.

9.6 Parent commissaire au secondaire

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent au secondaire.

Résolution numéro **CP-AGA-979-07-10**

Madame **Ida Francoeur** propose monsieur **Bruno Marcoux**.

Monsieur **Bruno Marcoux** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élections déclare monsieur **Bruno Marcoux élu** au poste de **commissaire parent au secondaire**.

9.7 Parent commissaire issue du CCSEHDAA

Monsieur **Alain Riendeau** propose monsieur **Michel Rocheleau** comme parent commissaire représentant le CCSEHDAA.

Monsieur **Michel Rocheleau** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élection le déclare **élu** au poste de **parent commissaire issu du CCSEHDAA**.

9.8 Autre parent commissaire

Monsieur **Alain Riendeau** propose madame **Ida Francoeur**. Madame **Ida Francoeur** refuse sa mise en candidature.

Monsieur **Serge Lefebvre** propose madame **Nathalie Kléber**. Madame **Nathalie Kléber** refuse sa mise en candidature.

Monsieur **Jean-Luc Lafleur** propose monsieur **Yannick Cyr**. Monsieur **Yannick Cyr** accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare monsieur **Yannick Cyr élu** au poste de **parent commissaire**.

9.9 Directeurs (4 postes)

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature aux quatre postes de directeurs

Résolution numéro **CP-AGA-980-07-10**

Madame **Valérie St-Laurent** propose madame **Nathalie Kléber**. Madame **Nathalie Kléber** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **El Rhalia Saïdi** propose et accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Serge Lefebvre** propose madame **Ida Francoeur**. Madame **Ida Francoeur** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Éric Richer** propose madame **Danielle Volcy**. Madame **Danielle Volcy** accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élections déclare que mesdames **Kléber, Saïdi, Francoeur** et **Volcy** sont **élues** au poste de **directrices** du Comité de parents.

9.10 Représentante ou représentant au comité consultatif du transport

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de représentante ou représentant au comité consultatif du transport.

Résolution numéro **CP-AGA-981-07-10**

Monsieur **Alain Riendeau** propose **El Rhalia Saïdi**. Madame **El Rhalia Saïdi** accepte sa mise en candidature.

Madame **Danielle Volcy** propose la candidature de madame **Ida Francoeur**. Madame **Ida Francoeur** accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élections donne la parole aux deux candidates afin qu'elles expriment brièvement les raisons de leur candidature.

Les bulletins de votes sont distribués, les parents votent et les scrutatrices dépouillent les bulletins.

La présidente d'élections déclare madame **El Rhalia Saïdi** **élue** au poste de **représentante au comité consultatif du transport**.

9.11 Représentant (premier délégué) et deuxième délégué à la Fédération des comités de parents

Résolution numéro **CP-AGA-982-07-10**

Madame **Ida Francoeur** propose la candidature de monsieur **Serge Lefebvre**. Monsieur **Serge Lefebvre** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Serge Lefebvre** propose la candidature de madame **Ida Francoeur** au poste de deuxième délégué.

La présidente d'élection déclare monsieur **Serge Lefebvre élu** au poste de **représentant (premier délégué)** et madame **Ida Francoeur élue** au poste de **deuxième délégué** à la Fédération des comités de parents.

9.12 Clôture de la période d'élections

Résolution numéro CP-AGA-983-07-10

Madame Sylvie Caron propose la clôture de la période d'élections.

Adoptée à l'unanimité

10. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Résolution numéro CP-AGA-984-07-10

Madame Louise Lalumière propose la destruction des bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

10. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant ne souhaite prendre la parole.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution numéro CP-AGA-985-07-10

Il est proposé par monsieur Luc Carmel que la présente assemblée soit levée, et ce à 20 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Sylvie Caron
Secrétaire de la réunion